

*Motion Bernard Borel et consorts
au nom du groupe des Verts-es et ouverts :*

Pour des transports scolaires gratuits

La direction de l'Établissement scolaire d'Aigle a décidé une réorganisation scolaire impliquant un regroupement des élèves par degré et plus par proximité géographique. Cette décision prise sans concertation réelle avec les acteurs impliqués, ni les parents, ni les enseignants, encore moins les UAPE, suscite de nombreuses questions et d'ailleurs une pétition, munie déjà de quelques centaines de signatures demandant le report d'une année, va être déposée ces prochains jours. Une résolution de ce Conseil, tout comme l'avis exprimé par la Municipalité en mars 2022 allait dans le même sens.

Néanmoins, la Municipalité finalement considère que les cheminements de mobilité douce et la répartition entre les 2 UAPE et la cantine qui va s'ouvrir dans les locaux de l'AJA, ainsi que les accords avec les TPC concernant le transport scolaire seront prêts pour cet automne. Soit. Nous continuons à penser qu'il faudrait donner plus de temps pour organiser avec tous les partenaires ce changement, et pour en prévoir les incidences financières.

Cela dit, 2 points sensibles ont été abordés par la Municipalité lors du Conseil Communal d'avril 2022 : à savoir que les parents devraient contribuer aux frais des transports scolaires et que de nouvelles places de déposes sont prévus, sur le site de la Planchette.

Cela soulève 2 questions importantes :

-d'une part, les parents d'élèves concernés par cette réorganisation subiraient une « **double peine** » : on leur impose une réforme auquel ils n'adhèrent pas forcément et en plus c'est à eux d'en supporter les coûts.

-d'autre part, à l'heure de la transition écologique augmenter le nombre de places de dépose devant les écoles et rendre les transports collectifs payants, c'est « **inciter** » les parents à **amener leurs enfants à l'école en voiture avec le risque -bien documenté par le BPA- d'accident** avec l'encombrement de véhicule que cela entraîne dans une zone scolaire qui devrait être « de rencontre »

C'est donc un non-sens écologique, et une injustice sociale.

C'est pourquoi cette motion demande que la Municipalité présente un préavis urgent demandant un crédit pour financer les transports scolaires par la collectivité pour cette année, puis que le montant soit intégré aux budgets dès 2023, et renonce à l'aménagement de nouvelles « places de déposes » proches du périmètre du site de la Planchette.

Le groupe des Verts-es et ouverts demande que cette motion soit envoyée directement à la Municipalité de manière à ce que, selon les engagements de la Municipalité, la réorganisation puisse se faire dans la sérénité à la rentrée scolaire 2022.

Aigle mai 2022

Pour les Verts-es et ouverts

